

HÉRON

Le Moulin de Ferrières aura son hall relais subsidié

Il tourne bien, le Moulin de Ferrières. À l'étroit, il construira bientôt un hall relais agricole. Qui sera subsidié à hauteur de 200 000 €.

• Sarah JANSSENS

Dix-huit tonnes de céréales moulues. Huit tonnes de farines vendues. Une dizaine d'agriculteurs bios et locaux qui fournissent la matière première. Des dizaines d'artisans qui travaillent la farine pour produire pâtes et biscuits et autres produits dérivés. Vingt-quatre magasins qui distribuent la farine, quatre boulangers qui la travaillent... La meunerie du Moulin de Ferrières tourne bien, vraiment bien. Et le site, qui est ac-

eda-10669635363



Le Moulin de Ferrières est encore amené à s'agrandir.

tuellement en pleine rénovation (pour y construire restaurant, boulangerie, bureau d'accueil touristique et vente de produits locaux), promet de s'agrandir encore prochainement avec la construction d'un hall relais agricole à l'arrière de la meunerie. « Ça s'inscrit dans la continuité de notre projet, explique Sté-

phane Dormal, chargé de mission de la filière céréalière. Il y avait une véritable demande de la part des agriculteurs et nous avons vite manqué de place : nous ne pouvions stocker que 500 kg de grain à la fois. »

Le Moulin a donc répondu à un appel à projet du ministère de l'Agriculture et a été sélectionné. Il

recevra un subside de 200 000 €.

Aussi pour les agriculteurs

Si ce hall n'est encore qu'une ébauche, les prochains mois permettront à un architecte, choisi par marché public, de le dessiner. « La surface n'a pas encore été déterminée. Cela dépendra de ce que le subside nous permettra de faire. Mais nous avons déjà imaginé son emplacement, précise Éric Hautphenne, le bourgmestre de Héron. Car c'était un châtignon manquant. Nous savions qu'il allait falloir stocker les céréales. Pour l'instant, elles sont dans des big-bags et les camions doivent rentrer dans la cour pour décharger, alors que tout pourra être fait par l'arrière du bâtiment à l'avenir. »

Outre le stockage des céréales qui seront moulues par le moulin, ce bâtiment, pourra également servir

pour les agriculteurs du coin qui aurait besoin de place pour les leurs. « Nous pourrions imaginer la création d'une coopérative dans ce but », ajoute le bourgmestre. Le hall permettra également d'accueillir une unité cortiguenne afin de décoriquer les céréales sur place, « plutôt que cela soit fait ailleurs par les agriculteurs, en amont ». En fonction du budget total (le subside devra couvrir 80 % du montant), la part communale sera de minimum 40 000 €. « Nous pouvions espérer avoir le hall relais pour mi-2020. » Et la Commune attend encore la réponse du ministre pour la phase 2 d'aménagement du Moulin, la partie « touristique », estimée à un million d'euros. « Le dossier est sur le bureau du ministre. Nous pouvons espérer une réponse avant les élections. » ■